

Avant le vote, Christian de Brosses, membre du bureau, nous lit une communication par mail de Thierry Seguin, qu'il représente par son pouvoir, celui-ci n'ayant pu venir :

Il s'agit, en noir, du copié-collé du texte de Thierry Seguin. Je me suis permis de rajouter en rouge les commentaires que l'Assemblée Générale ou moi-même pouvons faire sur ce texte :

### 1) rapport moral

*Je ne souhaite pas donner le quitus au président, et je souhaite qu'il démissionne, car il s'est éloigné de la ligne directrice établie lors de la réunion de bureau du 20/03/2017, dont le CR a été publié :*

<https://lccspprive.wordpress.com/2017/04/22/reunion-de-bureau-de-la-cspp/>

*En particulier, il avait été indiqué que l'association regroupant les photographes et permettant de les affilier à la FNP serait créée en dehors de la CSPP, les membres du bureau ne souhaitant pas s'y associer. Stéphane Riou projetait de nous en donner prochainement des nouvelles de cette association.*

*Je suis triste que tu sois peiné pour la non création d'une association pour lequel tu as voté contre. Rassure toi, je continue de travailler sur cette base d'idée.*

*Je lis dans la convocation qu'il en aurait été décidé autrement en réunion de bureau, ce qui est faux : aucune décision n'a été prise, car il y a des investigations à lancée.*

*L'assemblée constate que la seule décision de bureau évoquée dans la convocation concerne l'augmentation de la cotisation annuelle.*

*Il semble tenter de vouloir faire de la CSPP l'association qu'il devait créer en dehors, et qu'il n'a visiblement pas monté.*

*Tu me donnes bien du pouvoir. L'évolution de la CSPP se fera avec l'aval de ses membres, dans quelques directions que ce soit pour servir les intérêts des photographes, et seulement LEURS intérêts. Tu peux proposer des idées d'évolution.*

*Depuis décembre 2017, j'ai également le statut d'auteur en complément de celui de chef d'entreprise artisanale. Dois en déduire (ce que je souhaite pas ailleurs) que ma cotisation à 290€ m'affilie aux 2 : FNP et UPP ?*

*Comme évoqué lors de la réunion de bureau, à laquelle tu participais, et après validation par l'AG , le membre de la CSPP CHOISIRA sur son bulletin d'adhésion le groupement dont il se sent le plus proche, selon que son activité soit plus orientée auteur OU plus orientée artisan.*

*Il met en avant son action de solidarité envers St Martin et l'inscrit comme étant une démarche CSPP, alors qu'il s'agit d'une action (certes louable) effectuée à sa seule initiative, sans consultation ni approbation du bureau de la CSPP.*

*Thierry, cette opération a été organisée par moi, seul en effet, mais en tant que président de la C.S.P.P. car cela fait parti des fondements de notre groupement d'aider les photographes dans la m.... Le fait de le faire seul a permis des contacts rapides et directs avec les principaux intervenants possibles et de faire avancer rapidement ce projet qui vous a été présenté en réunion de bureau, tout finalisé, sans une seule dépense pour la C.S.P.P. et avec un réel projet d'aide. Je ne comprends même pas ta démarche de rejet.*

A côté de cela, d'autres actions prévues n'ont pas été organisées :

Création d'une carte professionnelle CSPP que nous devons recevoir « sous les prochains jours ».

*Carte créée, délivrée ... mais si tu ne l'as pas reçu, un petit coup de téléphone et hop, c'est renvoyé.*

Organisation d'une exposition.

*Rappelle moi, tu es membre du bureau ? Tu peux te charger de taches. Le président n'est pas sensé TOUT faire.*

L'organisation de la formation de MAA a été un échec, faute d'en avoir organisé la promotion. Elle a dû être annulée.

*L'assemblée se demande si tu as relayé l'information publiée sur le site et le Facebook de la CSPP sur ton propre site afin d'en permettre la promotion ?*

Je regrette également la dérive dans la gestion et l'animation du bureau : réunions programmées au dernier moment et non selon un calendrier pré-établi; absence de compte rendu de décisions/ Information de la date d'AG moins de 2 semaines avant, alors qu'elle a été décidée plus de 3 mois avant.

*J'aurai apprécié que tu t'investisses un peu, ne serait ce que sur cela, la gestion des dates de réunion, le compte rendu des réunions... L'assemblée a été convoquée selon nos statuts plus de 15 jours avant la date.*

Je le féliciterai néanmoins pour les 4 actions réalisées :

- récupération, classement et stockage des archives.

*Désolé mais ces félicitations ne me sont pas dues. Les archives ont juste été récupérées avec l'aide de Christian et juste stockées dans mon box près de ma vieille R5. Le classement et leur exploitation ne commencera que cet année.*

- 2 journées formation/information, et

*On peut remercier plutôt les participants et les fournisseurs qui sont intervenus.*

- un RDV au ministère pour tenter d'avoir l'accès gratuit aux musées.

*Fait avec Christian encore. Le but final étant de commencer à faire reconnaître les artisans au niveau ministériel par le ministère de la culture, tel qu'expliqué en réunion de bureau. L'accès aux musées une bonne raison.*

2) avenir de la représentation de la profession.

La CSPP s'est retirée du GNPP (IDFrefexit) suite à la volonté louable de Stéphane de créer à la place une association représentative de tous les photographes, qui rendrait directement des comptes à ses adhérents, sans intermédiaires régionaux. Cette solution lui semblait plus simple à réaliser que de réformer le GNPP, promis selon lui à une mort certaine.

*Thierry, il s'agissait d'une volonté discutée en bureau du GNPP IDF (dont tu faisais parti et pour laquelle tu as voté pour) et proposée aux photographes : une partie syndicale et une partie*

*communication business bien séparées. Quand à la mort du GNPP, je l'ai évoquée dans mes écrits dans le cas où l'immeuble du GNPP ne serait pas vendu, suite à une cessation de paiement. Par contre, le GNPP est mort actuellement au niveau syndical, comme annoncé, n'ayant plus la possibilité légale de signer des accords avec l'Etat ou les partenaires sociaux. Je lui souhaite que, comme un phénix, il puisse renaître de ses cendres. Pour moi, mon ambition est de défendre la profession « maintenant » et pas « plus tard ». Je suis très touché que cette association que je proposais et que tu as refusé te tienne autant à cœur. Quand à la C.S.P.P. elle rend des comptes directement à ses membres.*

*A ce jour, je constate que cette association n'a pas été créée, et qu'aucune action politique n'a été faite auprès de l'ensemble des photographes de France pour rassembler autour de cette idée afin d'aboutir à sa création.*

*Pendant ce temps, le GNPP est en train de travailler à se reformer, et l'alternative de Stéphane n'ayant pas vu le jour, il me semble important que nous participions à cette refondation.*

*J'y suis en tout cas favorable, et c'est pour cette raison, en complément de mon adhésion à la CSPP et à la FNP, que j'ai décidé d'adhérer cette année à titre individuel au GNPP Normandie. En espérant un jour pouvoir à nouveau adhérer au GNPP-IDF.*

*Je ne peux que te féliciter de vouloir adhérer partout et participer ainsi financièrement à tous les groupements professionnels.*

*Bien cordialement,*

*Thierry*